



HAL
open science

Vouloir le déclassement ? De la critique des hiérarchies professionnelles à la critique de l'ordre économique

Anne de Rugy

► **To cite this version:**

Anne de Rugy. Vouloir le déclassement ? De la critique des hiérarchies professionnelles à la critique de l'ordre économique. Politiques de communication, 2018, N° 10 (1), pp.125-157. 10.3917/pdc.010.0125 . hal-04428673

HAL Id: hal-04428673

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-04428673>

Submitted on 31 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vouloir le déclassement ?
De la critique des hiérarchies professionnelles à la critique de l'ordre économique

Anne de Rugy
SOPHIAPOL (EA3932), Université Paris Nanterre

Vouloir le déclassement ?

De la critique des hiérarchies professionnelles à la critique de l'ordre économique

« Ah monsieur vous êtes en mobilité descendante ! C'est pas possible, vous êtes un loser ! » : cette interpellation d'un élève à son professeur, ancien cadre de la finance hautement rémunéré, saisit, par son ironique désapprobation, l'intuition d'une divergence d'évaluation des professions et des styles de vie comme des classements qui en découlent. La perception ordinaire comme l'analyse sociologique font du déclassement – apprécié sous l'angle de la mobilité sociale intergénérationnelle descendante ou sous celui de la dévalorisation des diplômes - une perspective (Maurin, 2009) ou une réalité (Peugny, 2009 ; Chauvel, 2016) négative, peu enviable et subie. Cette expérience négative est associée à une société qui ne tient pas ses promesses de correspondance entre diplôme et place, de progrès social et d'amélioration du niveau de vie au fil des générations. A l'inverse, les médias ne manquent pas de récits spectaculaires de cadres hauts placés qui décident de tout quitter pour vivre de la permaculture ou de diplômés d'HEC qui passent un CAP de plombier¹. Exceptions statistiques, ces carrières à rebours interrogent les classements sociaux et les hiérarchies professionnelles.

Cet article se propose d'analyser la possibilité d'un déclassement vécu comme choisi et non comme imposé de l'extérieur. Le déclassement est circonscrit à sa dimension intra-générationnelle sous forme d'une mobilité professionnelle *descendante* en cours de carrière. Parler de mobilité descendante comme pendant de la mobilité ascendante suppose de se référer à un classement des professions ou plus largement des situations sociales qui pose des situations comme préférables à d'autres, selon un ou plusieurs critères. Le terme de déclassement est défini par rapport à une norme de correspondance sociale et institutionnelle (du point de vue des diplômes et formations exigées pour une profession) entre diplômes et emplois (Lemistre, 2017). Cette norme de correspondance conduit à parler d'*ascension* sociale tant d'un point de vue ordinaire que d'un point de vue sociologique quand diplôme et mobilité professionnelle conduisent à une position sociale jugée préférable à celle de ses parents ou à une position antérieurement occupée par l'agent. A l'inverse, la notion de déclassement définit un écart jugé défavorable vis-à-vis de cette norme de correspondance. S'il est intentionnel, il suppose une distance vis-à-vis du classement social et institutionnel (de la hiérarchie des formations par exemple) dominant des professions. L'article étudie donc les déplacements normatifs qui conduisent à une appréciation atypique des professions et finalement au choix d'une « carrière à rebours ». Il s'appuie sur une enquête qualitative et plus particulièrement sur huit portraits de cadres qui ont bifurqué vers une profession hiérarchiquement inférieure du point de vue des revenus et du diplôme exigé. Les entretiens permettent de partir des motifs de l'action, des raisons du changement - situées dans un contexte social - et des capacités critiques des individus (Boltanski, 2009) pour en comprendre ensuite la signification sociale plus large. En partant des discours individuels, on peut ainsi reconstituer les procédures d'évaluation des professions et leur classement qui conduisent à déclasser des professions habituellement situées « en haut » d'une hiérarchie sociale des préférences pour en reclasser d'autres moins bien considérées et exigeant un diplôme moins élevé selon une hiérarchie institutionnelle des formations. Cette

¹Voir par exemple Laurence Decréau, *L'Élégance de la clef de douze. Enquête sur ces intellectuels devenus artisans*, Lemieux Editeur, 2015 ou le film *En quête de sens. Un voyage au-delà de nos croyances* de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière (2015) ; ou encore sur les reconversions vers l'enseignement, « Fatigués du 'bore-out' et des bullshit jobs, ils sont devenus profs » de Louise Touret (15 novembre 2016 www.slate.fr) et pour une synthèse récente des reconversions urbaines, Casselley (2017).

remise en cause du classement dominant des professions porte à la fois sur les qualités des professions et sur le revenu qui leur est associé, puisque y renoncer c'est modifier aussi son mode de consommation. Cet article se propose donc d'examiner les types de critiques émis sur les professions d'une part, sur les modes de consommation d'autre part, qui viennent justifier une bifurcation professionnelle considérée usuellement comme descendante. Enfin il interroge le sens de ces parcours et de leur récit : derrière la critique de la norme de l'ascension sociale et sa remise en cause *pratique*, peut-on lire une critique plus générale d'un ordre économique dominant ?

LA CRITIQUE DES HIERARCHIES PROFESSIONNELLES DOMINANTES

Quitter un « super travail »²

Les huit portraits dressés ici³ sont ceux de personnes appartenant, avant la bifurcation professionnelle, aux classes supérieures, selon trois critères : profession, revenu, diplôme. Que l'on se place dans une représentation d'un espace social à deux dimensions (Bourdieu, 1979 ; 1994) ou d'un « espace social en diamant du XXI^e siècle » (Chauvel, 2016), leur profession les situe en haut de la hiérarchie sans appartenir pour autant à l'élite économique ou politique : cadre financier, contrôleur de gestion, cadre RH dans une multinationale, cadre de la communication publicitaire, ingénieur informatique, ingénieur EDF, cadre à la Bourse de Paris, cadre politique. Ces positions s'inscrivent dans une trajectoire scolaire de « bons élèves ». Certains sont diplômés de Grandes Écoles, d'écoles d'ingénieur ou de commerce, d'autres ont un diplôme universitaire. Isabelle décrit son parcours de « bonne élève » comme n'ayant « rien d'original », pas vraiment choisi mais emprunté sans encombre. Sylvain « fait informatique parce qu'il aime les sciences ». Paul, conseillé par ses professeurs, intègre une prépa HEC et entre à l'ESCP « à 18 ans, un gamin ». Emilie se définit comme « hyper bonne en maths et en physique » et prend la voie des classes préparatoires scientifiques, « sans trop se poser de questions parce que t'as pas le temps de te poser trop de questions », conseillée par ses parents qui lui assurent : « une fois que tu fais ça, tu pourras tout faire dans la vie ». Deux enquêtés ont un parcours différent mais qui ne s'écarte pas d'une trajectoire diplômante (au moins bac +3). Pierre dit n'avoir « même pas fini sa maîtrise de géographie » alors qu'il était lui aussi considéré comme « très doué », poussé par ses enseignants à « passer le CAPES et l'agrégation ». Delphine, issue d'une famille peu informée des parcours scolaires et arrivée à Paris de Corse après le baccalauréat, « pas renseignée comme il faut » prépare un « BTS de Secrétariat » qu'elle complète par un diplôme d'un an dans une école de commerce.

² Extrait de l'entretien avec Sylvain exprimant le point de vue désapprobateur de sa mère sur son changement professionnel : « Mais pourquoi tu quittes ton emploi ? T'as un super travail, des responsabilités, un salaire énorme, pourquoi tu quittes ça ? »

³ Voir l'encadré sur la méthode d'enquête : les huit portraits sont tirés d'une enquête plus large.

Méthode d'enquête

Les données utilisées sont issues d'une enquête réalisée entre 2015 et 2018 dans le cadre de la préparation d'une thèse sur l'expérience de réduction de la consommation à l'occasion de bifurcations professionnelles. La bifurcation est définie comme un changement dans la trajectoire professionnelle, dont le moment et l'issue n'étaient pas prévisibles (Bidart, 2006). Ces situations de bifurcations professionnelles recouvrent donc un changement d'emploi, de profession et d'établissement, parfois de secteur et de statut. Elles interviennent après un engagement de quatre ans ou plus dans la profession initiale (Denave, 2015 et 2006 ; Bidart, 2006 ; Negroni, 2005). A cette approche du changement professionnel s'ajoutent deux conditions : la manifestation d'une intention, et la baisse du revenu (au moins 25%). L'intentionnalité du changement a été appréhendée par un critère sur la rupture d'emploi : démission ou licenciement négocié qui fait apparaître le licenciement non comme une contrainte subie mais comme une opportunité recherchée (par exemple pour financer, par des indemnités, une transition vers un autre emploi). Enfin, le caractère militant du changement n'a pas été retenu comme critère de sélection : l'enquête part des pratiques sans présupposer une forme de discours engagé sur ces pratiques ou un étiquetage politique (par exemple « décroissants »). Les personnes enquêtées, recrutées d'abord dans le cercle relationnel proche (pour les deux premières) ont été ensuite rencontrées par la méthode de proche en proche et par le repérage sur le lieu de leur travail, de manière à diversifier le type de personnes interrogées selon le sexe et la situation professionnelle avant et après la bifurcation. La condition de diminution du revenu comme celle de l'ancienneté minimale de quatre ans dans la profession initiale sélectionnent évidemment un profil particulier d'enquêtés du point de vue de leur situation sociale (revenus très supérieurs à la moyenne) comme de leur âge (carrière souvent nettement engagée et bifurcation souvent entreprise après 35 ans).

Cet article s'appuie sur huit portraits sélectionnés parmi les vingt-huit personnes rencontrées. Ces huit enquêtés ont la particularité d'appartenir à la catégorie des cadres supérieurs (en entreprise pour sept d'entre eux) avant le changement d'emploi. Ils ont tous changé de métier, d'établissement, souvent de secteur pour des professions du commerce et de l'artisanat, de l'agriculture ou de l'enseignement. Ils ont, en majorité, changé de statut, puisque, tous salariés d'entreprises (sauf un cadre du public) avant le changement, seuls deux le sont restés, les autres étant devenus indépendants. Leur diminution de revenu est très supérieure à 25% (au minimum 50% et jusqu'à plus de 90% de diminution, pour le mieux payé avant le changement professionnel, voir tableau).

Les entretiens, réalisés sous une forme non directive de récit de changement, d'une durée moyenne de deux heures et accompagnés d'une observation du lieu de vie et/ou lieu de travail, permettent de saisir les trajectoires professionnelles et sociales des acteurs, et surtout de recueillir leurs motifs d'action et les types de justifications mobilisées, tant dans la critique d'une profession associée à une situation passée que dans le choix d'une nouvelle profession et dans l'appréciation des modes de vie associés à un statut socio-professionnel.

Dans la continuité de l'obtention de diplômes universitaires, l'insertion sur le marché du travail ne fait problème pour aucun d'entre eux. Tous obtiennent des postes conformes à leurs qualifications et en changent, selon une logique de carrière ascendante. Sylvain, ancien ingénieur décrit son parcours professionnel avant bifurcation comme une suite d'emplois, qui lui permettent de « changer pour mieux » en obtenant « un travail plus motivant », « de meilleures conditions financières », « des salaires qui montaient crescendo ». Même ascension facile pour Claire qui s'expatrie à Londres pendant dix ans puis revient en France, embauchée dans une multinationale de conseil, « avec des Polytechniciens, des Sciences Po Paris » : elle est alors « augmentée tous les six mois ». Cette forme de carrière, « réussie » au regard d'une norme d'ascension sociale, se retrouve dans tous les parcours avec des particularités propres à chacune des trajectoires. Pour Delphine, il s'agit de conquérir le statut de cadre et de sortir de sa position de secrétaire qu'elle juge non conforme à ses aspirations professionnelles et à ses compétences. Elle devient « chasseuse de tête » dans le cabinet où elle avait été recrutée comme

secrétaire, démissionne pour « la com », secteur où elle arrive « un peu au culot ». Elle se réjouit d'avoir acquis le statut de cadre en occupant finalement un poste de directrice de clientèle dans une entreprise de communication publicitaire. Deux parcours se distinguent légèrement. Paul, diplômé de l'ESCP, hésite entre le travail de journaliste qu'il n'exerce finalement jamais tout à fait et les postes de contrôleurs de gestion qu'il obtient sans difficulté, avec un dernier poste dans un média d'information financière qu'il quitte au moment où on lui propose pourtant une promotion, pour devenir salarié du parti Les Verts (son « décrochement » des emplois de cadres se fait en plusieurs étapes). Pierre, diplômé de géographie (licence), ne cherche pas à « faire carrière » et ses engagements écologiques le conduisent vers des emplois dans le secteur associatif ou dans le monde politique. Néanmoins, au moment où il quitte la région parisienne, en 2004, pour devenir éleveur de brebis, il occupe un emploi de chargé de mission dans le cabinet d'un adjoint au Maire de Paris après avoir été membre du cabinet de la Ministre de l'Environnement. Son ascension professionnelle est directement liée à son engagement militant. Autant les positions de chacun sont diversifiées, à l'image de l'hétérogénéité de la catégorie socio-professionnelle des cadres, autant on ne constate pas de désajustement entre position professionnelle et diplômes. La situation sociale des enquêtés est même à l'exact opposé des situations de déclassement subi, par le niveau de vie, le type de carrière, le diplôme ou le logement (Chauvel, 2016, p. 177). Du point de vue de la mobilité intergénérationnelle, ils se trouvent, par rapport à leurs parents, le plus souvent, dans une situation d'ascension sociale, parfois simplement de reproduction sociale.

Le changement de profession, quand il intervient, se manifeste par un renoncement à cet idéal d'ascension sociale et de carrière professionnelle. Les nouvelles situations sont dans six cas sur huit des professions indépendantes : restauratrice (Claire, Isabelle), psycho-praticienne (Emilie), jardinier (Paul), torréfactrice (Delphine) ou paysan-éleveur (Pierre). Deux sont restés salariés, l'un dans le tiers secteur (Sylvain, responsable d'une « Maison du Vélo »), l'autre dans le secteur public (Marc, professeur certifié). Par rapport à leur propre situation antérieure, on peut considérer qu'il y a déclassement au moins au regard de deux critères : le revenu, divisé jusque par dix-sept pour Marc, trader devenu professeur certifié, et au minimum par deux pour Pierre, chargé de mission (Mairie de Paris) devenu éleveur de brebis, ainsi que la qualification, dans le sens où, quand la nouvelle profession exige un diplôme, celui-ci est moins élevé selon la hiérarchie institutionnelle des qualifications. Ce déclassement n'est pas la conséquence d'un événement extérieur subi mais est vécu comme le résultat d'une intention (voir encadré). Si certains ont utilisé des dispositifs de licenciement et se sont portés candidats pour bénéficier d'un plan social de leur entreprise, aucun n'a subi directement de licenciement.

Le fait de s'engager dans une autre profession, moins rémunérée et moins élevée dans la hiérarchie des qualifications requises ne peut donc être interprété comme étant le « choix de la nécessité » qui anticiperait, par une reconversion, un déclassement produit par exemple par l'inflation des diplômes (Bourdieu, 1978), conformément au constat établi par d'autres études notamment sur les ménages ruraux convertis à un mode de vie « écologiste radical » (Pruvost, 2013). Plusieurs ont renoncé à de nouveaux postes qui leur étaient proposés comme Marc qui aurait pu continuer à être trader et accepter une offre dans une banque anglaise à Londres où « les rémunérations étaient encore plus importantes ». Ce « déclassement choisi » interroge donc en tant qu'il constitue un écart par rapport à un idéal dominant, celui de la carrière ascendante ou, au moins, en cas de changement professionnel, du maintien du niveau de vie. Statistiquement, l'exception est difficilement mesurable car la population étudiée constitue une minorité dans la minorité. D'une part, les bifurcations professionnelles sont relativement rares en France (Moulin *et al.*, 2013, Denave, 2015) même si elles semblent en hausse (constatée tant par les chambres de commerce pour les professions de l'artisanat et du commerce que dans les

statistiques des candidats au professorat des écoles). D'autre part, il est difficile de quantifier les bifurcations avec baisse de revenu. Qualitativement, l'enquête de Sophie Denave (2015) sur les bifurcations professionnelles semble plutôt indiquer que la majorité d'entre elles conduit à « un niveau de vie identique » (p. 176). Cette exception est soulignée aussi dans les enquêtes sur les cadres : une des raisons pour lesquelles les cadres, très critiques sur le système économique dont ils sont les rouages, « acceptent leur servitude », tient à l'attachement à leur niveau de vie et à leurs habitudes de consommation. Ce ne serait alors qu'une « petite minorité d'entre eux » qui serait prête « à 'tout plaquer' pour changer radicalement de vie » (Flocco, 2015, p. 71).

Les acteurs concernés par ces bifurcations descendantes se trouvent donc soumis à une double nécessité de justification : justification par rapport à eux-mêmes, dans le récit réflexif qu'ils se font de leur changement, et justification par rapport à une critique formulée par la famille et l'entourage, qui interroge ce choix atypique au regard de la norme dominante. Cette situation de changement se rapproche d'une « dispute » au cours de laquelle les individus recueillent des informations, établissent des qualifications, se livrent à la critique (Boltanski, 2009, p. 46-47). Mais la dispute pourrait ici être qualifiée d'« intérieure » car c'est d'abord leurs propres désirs confrontés aux idéaux sociaux et aux interpellations extérieures que les individus évaluent. Ces discours de justification réévaluent le classement social des professions.

Réévaluer les hiérarchies professionnelles

Cet examen critique porte principalement sur deux éléments : le revenu issu du travail – et c'est, comme on le verra, dans la sphère de la consommation que se jouent les adaptations et leur justification - et l'adéquation entre diplôme (élevé) et type de profession. Sur ce dernier point, choisir d'exercer finalement une profession exigeant des diplômes inférieurs à celui détenu suppose une requalification des qualités associées aux professions. Cette requalification des hiérarchies professionnelles s'appuie d'une part, sur une critique des emplois de cadres occupés, critique qui porte principalement sur le contenu du travail et sur l'autonomie au travail, et d'autre part, sur la revalorisation des qualités associées aux nouvelles professions exercées. Les récits recueillis montrent un travail réflexif d'évaluation à la lumière de leur propre expérience, d'informations recueillies et de témoignages de l'entourage qui contribuent à une réévaluation très fine, loin d'être un simple renversement des hiérarchies qui placeraient « en haut » des professions placées habituellement « en bas » des hiérarchies professionnelles socialement et institutionnellement construites.

Sur le contenu du travail, un premier critère examiné dans les récits est celui de la hiérarchie entre travail manuel et travail intellectuel. La pénibilité physique, souvent associée au travail manuel, est à la fois revalorisée quand il s'agit d'activité physique, d'effort, de dépense et crainte quand il s'agit de dangerosité ou de risque d'épuisement. Ainsi, quand Paul envisage de reprendre une formation et de devenir bûcheron, il entend la mise en garde de son beau-frère, paysagiste : « bûcheron, c'est quand même vraiment dur, dangereux, physique ». Il décide finalement de devenir jardinier à son compte. Plusieurs des enquêtés font part de leur fatigue physique qui tend parfois à l'épuisement devant l'ampleur des tâches à réaliser (portage, transports de denrées alimentaires, nettoyage, etc.). Ils y font face en sublimant la vocation à donner beaucoup de soi et en évoquant une « saine fatigue physique » (Delphine) ou en déléguant par nécessité une partie de ces tâches (nettoyage du lieu de travail) voire en mécanisant (dans la bergerie). Le contenu du travail manuel est aussi reconsidéré positivement : des tâches plus concrètes, à la finalité plus lisible qui permettent de se rapprocher de ses passions. « J'adore cuisiner » et « je n'ai pas de lassitude à peler mes concombres » dit Claire.

Pierre ne renie pas son goût pour la réflexion mais pense pouvoir l'exercer plus facilement dans son travail de paysan éleveur que dans son ancienne profession de cadre politique :

« C'est-à-dire que le travail intellectuel, ça me plaît mais en fait un travail physique, ça laisse souvent la tête libre donc finalement on a presque plus de libertés de ce côté-là quoi. Moi, quand je suis avec mes brebis, je peux réfléchir à plein de choses, ce que je pouvais pas faire en réunion à Paris où fallait écouter des gens pas toujours intéressants débiter des choses qu'on avait entendues quinze fois. »

La possible pénibilité du travail ne vaut que si elle peut être associée à une vocation qui permet de supporter l'épuisement, parfois la douleur physique –comme la vocation artistique du danseur fait oublier ce que le corps subit (Sorignet, 2006). Paul souligne la pénibilité de son emploi de jardinier et ses conséquences sur sa santé (lombalgies) mais se réjouit d'exercer une « activité physique, au plus proche du végétal ». La possibilité d'exécuter des tâches jugées socialement dévalorisantes n'est pas non plus niée mais considérée comme supportable si elle est associée à un travail qui apporte de la satisfaction. Isabelle fait ainsi le récit de ses doutes avant d'ouvrir un « café famille » sur l'éventuelle difficulté à se mettre au service de la clientèle après avoir été cadre, sur la dévalorisation qu'il y aurait à « laver les assiettes des autres » : c'est ici le contact avec le sale qui classe une profession comme dans le cadre hospitalier (Peneff, 1992). Elle rapporte qu'elle « avait été mise en garde sur le changement de statut social » parce que « le commerçant n'a pas le même statut qu'un cadre de la finance », mais que la volonté de réaliser « son projet » l'a finalement emportée et qu'elle ne ressent pas comme un désagrément le fait de servir des clients. La pénibilité physique au travail est donc question de seuil, elle relègue certaines professions au bas de la hiérarchie de la désirabilité mais, quand elle est perçue comme modérée, elle peut être légitimée comme manière d'être actif au travail.

La deuxième qualité valorisée est la liberté dans le travail rendue possible par le fait d'avoir quitté l'entreprise et/ou le salariat. Tous les enquêtés mentionnent ce gain d'autonomie qui concerne le temps de travail, l'organisation de son travail et l'absence de hiérarchie (pour les six devenus indépendants). Pour Paul, la sortie du salariat et de l'entreprise a entraîné une baisse choisie du temps de travail (il déclare travailler à 2/3 temps et libère presque toutes ses matinées). Sylvain compte positivement combien son temps de travail a diminué en devenant salarié du secteur associatif et en quittant le statut de cadre du secteur privé. Mais le temps de travail n'est pas réduit pour tous. Pierre estime travailler moins depuis qu'il est éleveur, mais quand il refait les calculs, il arrive vite aux 35h rien que pour la traite des brebis ! Devenu enseignant, Marc est surpris par l'intensité du travail qu'il a dû fournir mais estime avoir gagné une liberté « inestimable » dans l'usage de son temps. En revanche, pour ceux qui sont devenus commerçants ou artisans, le temps de travail a nettement augmenté. Mais au-delà du temps de travail, ce sont les conditions d'exercice qui comptent : liberté des horaires, autonomie dans l'organisation du travail et surtout maîtrise de son travail. Le statut d'indépendant permet aussi de se libérer des hiérarchies – quand les abus de pouvoir et conflits avec des supérieurs sont une des raisons de quitter le salariat. Emilie ne supporte pas, dans ses différents emplois passés, « les chefs horribles » qu'elle juge souvent incompétents quand Claire déplore avoir subi un supérieur hiérarchique « fou » à qui elle ne « savait pas dire non ». Paul ne veut plus d'activité salariée et se réjouit « d'être [son] propre patron ». Pour Pierre, les liens hiérarchiques, pénibles à supporter pour lui quand il s'agit de « rendre des comptes » à ses supérieurs, sont plus insupportables encore quand il s'agit de diriger des subalternes : « encore pire que d'avoir des chefs, c'est d'avoir entre guillemets des 'subalternes', [...] des gens plus ou moins 'sous mes ordres' », un « truc » qu'il avait « connu à la Mairie de Paris ». Les professions d'artisan, de commerçant, de travailleur indépendant se trouvent ainsi revalorisées par leur statut et par le contenu concret du travail. Enfin, le statut d'indépendant permet aussi de refuser certaines

manières de travailler : Paul indique que, confronté à un travail de taille trop dangereux (le long d'une route circulante), il le refusera désormais, quand Delphine revendique de ne pas se soumettre à une demande de clients qui lui semblerait dénuée de « bon sens » à la différence de son ancien emploi dans la communication où elle se voyait imposer des manières de travailler et des délais qu'elle jugeait « absurdes ».

Reclasser les « beaux boulots »

Le classement des professions est alors repensé avec une double logique de rejet et de regain de légitimité. Pierre explicite le raisonnement, que d'autres ne font que suggérer, sur l'émergence de la catégorie des « boulots de merde » qui rappelle celle de « bullshit jobs » popularisée par David Graeber⁴ :

« Je pense qu'il y a vraiment des boulots de merde... Je pense que trader c'est un boulot de merde et que caissier de supermarché aussi, sur des plans différents. Y a des boulots qui sont ingrats, pour trader c'est plutôt socialement ingrat parce que je trouve que c'est pas des beaux boulots quoi. C'est des boulots qui produisent rien et qui foutent la merde dans la vie des autres éventuellement. »

La valorisation ou le déclasserement des professions repose sur un double critère : la dimension esthétique et l'utilité sociale du travail. Le classement des professions met en jeu des luttes de légitimité sur les formes de la bonne vie, associée au revenu élevé et à la moindre fatigue physique pour les uns, aux vertus de l'utilité et de la justice au travail pour les autres. La qualification de l'utilité de l'emploi est aussi associée au caractère concret d'un travail, qui rend son résultat et sa finalité visibles. C'est le cas des professions de la restauration, du métier d'enseignant, du réparateur de vélo, de l'éleveur de brebis, du torrificateur qui disent tirer fierté de ce nouvel emploi qui suscite l'intérêt de l'entourage et dont la finalité est moins abstraite que les emplois de cadres d'entreprise. Ainsi, Paul juge en conclusion de son entretien que son activité de jardinier « a plus de sens que celle de trader à la city » car il en perçoit l'utilité et, même s'il ne s'est pas « lancé là-dedans pour faire du social », il apprécie « la dimension 'service aux gens' ». Delphine décrit son ancien emploi dans la publicité comme « quelque chose d'inutile et même de néfaste » alors qu'elle a maintenant « une vraie satisfaction » à dire : « je suis torrificatrice de café ! ». La légitimité d'une profession est finalement associée au fait de « vivre sa vie » dans la manière de la gagner, par une activité à dimension esthétique, jugée moins nuisible socialement et écologiquement, et par une activité qui développe les relations sociales. A la figure sociale du « bon poste » s'oppose celle du « beau métier » avec son propre registre de justifications⁵. Le « beau métier » développe des pratiques professionnelles à l'image de l'habitude prise par Paul qui, discrètement, après chaque taille et aménagement de jardin, photographie son œuvre et collectionne ainsi, en neuf ans d'exercice, « des milliers de photographies ». Le « beau travail » crée du lien social (Crawford, 2016). Cette dimension intervient dans tous les récits qu'il s'agisse de la recherche du « bon produit » et des retours favorables qu'il suscite, de la satisfaction à voir les gens « hyper contents » (Claire), du développement de solidarités professionnelles et rurales entre paysans, de l'importance des liens tissés au travail qui se sont substitués aux anciennes relations ou encore de la qualité du « lien social autour de la réparation du vélo » avec « le commandant de police en train de réparer son vélo à côté du sans-papier » (Sylvain). La valorisation du « beau boulot » n'est pas plus subjective que la norme du « bon poste » ou de la « bonne situation » : elle fait intervenir une

⁴ « On the Phenomenon of Bullshit Jobs » publié sur le site du magazine *Strike* le 17 août 2013.

⁵ Le « beau boulot » cité par Pierre comme figure de l'emploi désirable rappelle l'importance de la dimension esthétique de la vie courante, intériorisée dès l'enfance, qui conduit les enfants à valoriser des métiers de fleuriste, acrobate de cirque ou danseuse mais à reléguer celui de militaire (Pagis et Lignier, 2017, p. 128).

perception subjective mais objectivable du plaisir au travail (Baudelot *et al.*, 2003), des formes de liens autour du travail ou de l'utilité d'un travail quand le « bon poste » s'appuie sur une évaluation implicite des plaisirs associés à la consommation, au prestige social, à la position dans la hiérarchie. Cette aspiration au « beau travail » entre en correspondance avec la « critique artiste » du capitalisme qui déplore la « perte de sens » et particulièrement la « perte du sens du beau et du grand » (Boltanski *et al.*, 1999, p.83).

Le renoncement à une profession du haut de la hiérarchie au regard du diplôme recompose les hiérarchies : des professions que l'on pourrait juger sur le déclin, comme commerçants, artisans, éleveurs et plus généralement petits indépendants, ou symboliquement dévalorisées comme la profession d'enseignant sont revalorisées au regard de la vocation, de l'autonomie, du sens du travail, du plaisir et de vertus sociales. Si le diplôme acquis n'est pas en lien direct avec l'exercice de ces professions, il contribue paradoxalement à leur reclassement et à leur légitimation. Ce reclassement, rendu possible par l'élection positive de ces professions après l'exercice d'une autre profession, conduit les acteurs concernés à ne pas vivre le changement professionnel comme un déclassement de « sur-éducation » (Lemistre, 2017). Et le capital culturel détenu contribue aussi à légitimer le reclassement aux yeux de l'entourage et de la société. Dans les professions commerçantes et artisanales, il permet des connivences avec la clientèle. Ces affinités d'habitus se déclinent par exemple dans les échanges concernant le « bon » produit vendu dans un cadre de relations vécues comme statutairement égalitaires avec le client. Ainsi, Claire se félicite que dans son café, « les gens se sentent comme à la maison ». La communication sur le produit « sain », « bon » souvent « bio » crée aussi des affinités avec la clientèle. Delphine dit adorer vendre sur le marché pour « les échanges avec les gens » qui lui permettent de « transmettre le message par rapport au café » : « on n'est plus sur des cafés qu'on appelle 'mainstream', c'est complètement une autre démarche. » Ce renouvellement des pratiques professionnelles dans le commerce et l'artisanat renvoie à une forme de gentrification urbaine des commerces de bouches et activités artisanales (Ocejo, 2017). Le déclassement au regard de certains critères est donc aussi reclassement au regard d'autres critères.

Néanmoins, ces classements, déclassements et reclassements professionnels ne peuvent faire abstraction de la diminution du revenu dont dépend la perception sociale d'une position professionnelle. Le revenu associé à une profession compte en effet parmi les principaux critères de hiérarchisation sociale des professions. La bifurcation vers un emploi moins rémunéré s'accompagne-t-elle d'une critique de la consommation qui contribuerait à la justifier ?

LES JUSTIFICATIONS DE LA REDUCTION DE LA CONSOMMATION

La diminution du revenu associée aux changements d'emploi étudiés, souvent redoutée (Sénik, 2014) ou tenue pour un obstacle au changement (Flocco, 2015), parfois drastique dans les situations étudiées, conduit à une réduction de la consommation marchande. Des discours critiques envers la consommation justifient ce changement, mais le maintien d'un certain niveau de consommation, en lien avec l'ancien statut professionnel, vient aussi le limiter. Ces changements de style de vie complexifient et renouvellent le classement social des professions.

Diminuer sa consommation marchande

La bifurcation professionnelle, associée dans tous les cas étudiés à une baisse du revenu significative, suscite une réduction sélective de la consommation. Au-delà des différences individuelles, les entretiens font apparaître une certaine similitude de la hiérarchie sociale des

besoins exprimée à travers les postes touchés par la diminution (Halbwachs, 2011). En effet, ces derniers sont typiquement ceux qui distinguent la consommation des cadres⁶ : poste des sorties et notamment celui des déjeuners pris à l'extérieur, celui des loisirs, voyages, vacances et déplacements, enfin celui des vêtements, tous postes dont le coefficient budgétaire est supérieur pour les cadres. Emilie qui passait « un week-end sur deux en dehors de Paris » et multipliait les voyages lointains a cessé tout déplacement autre que familial. Claire a mis fin « aux week-end de 4 jours à New-York ». Sylvain affirme ironiquement avoir troqué de « grosses voitures » pour une « voiture pourrie ». Chaque type de poste est associé à une stratégie particulière de restriction. Pour les vêtements, il s'agit de faire durer, « de porter les mêmes trucs depuis plusieurs étés » (Delphine) et de modifier les pratiques d'achat à l'instar de Claire qui, habituée des grandes marques, a trouvé le changement « indolore » en se disant « à quoi ça sert d'aller claquer 150€ pour une robe pour une petite fille de 6 ans, ça a pas de sens ». Les consommations contraintes par les normes d'apparence de l'ancienne profession et un certain type de sociabilité professionnelle sont également supprimées. Marc évoque ses costumes, « ses uniformes de travail », auxquels il a pu renoncer, Emilie ses « tailleurs » quand elle avait son « boulot de commerciale » et la nécessité d'être « bien habillée ». Claire qui avait des habitudes de hautes dépenses vestimentaires a « vidé ses armoires » et s'est libérée des exigences vestimentaires liées à son ancien emploi de DRH. Plus généralement, c'est un mode de vie qui a changé avec souvent moins de frais de transports (pour beaucoup le lieu de travail s'est rapproché de leur domicile), moins de dépenses de sociabilité à l'extérieur (restaurants) et moins de nécessité de se soumettre à des normes vestimentaires professionnelles. Plusieurs familles réduisent leur consommation de viande en confirmant souvent une habitude déjà là. Les dépenses personnelles sont aussi réduites (esthéticienne, coiffeur, magazines, etc.) comme Emilie qui se décide à arrêter de fumer ou Delphine, qui ironise sur son attention à moins fumer pour moins dépenser : « c'est con, hein ! ». Pour Paul et Pierre, le changement est aussi changement de lieu de vie avec déménagement dans une ville de taille moyenne ou en milieu rural. Ce changement de lieu de vie donne la possibilité de diminuer la consommation marchande (autoproduction du jardin, baisse des frais de transports, niveau des prix inférieurs, loisirs gratuits).

A côté de ces restrictions, tous les récits mentionnent des consommations qui comptent et auxquelles il convient de ne pas renoncer. Il peut s'agir, pour presque tous les enquêtés, de l'alimentation et de préférences, constatées statistiquement pour la catégorie des cadres, pour le poisson, les produits frais ou encore les légumes (Ferrant *et al.*, 2015) : « nous on se fout des fringues, ce que l'on veut c'est bien manger » dit Delphine. Pierre achète presque uniquement des produits issus de l'agriculture biologique quand ils ne proviennent pas de sa production personnelle. Chacun maintient aussi des consommations « où on ne compte pas » : un vélo à 2500€ pour Marc, « scorie de mon ancien régime », la possession de « trois bagnoles », dont l'une professionnelle, « achetées neuves » pour le ménage de Paul, la visite hebdomadaire au thérapeute pour Emilie, qu'elle juge nécessité professionnelle, les livres ou la presse. Paul, qui estime disposer de cent euros par mois pour ses dépenses personnelles sur son revenu de 1300€, consacre « environ 60€ » aux abonnements de presse en lien avec sa passion de l'information. Pierre, qui vit avec un SMIC, affirme : « Quand je m'achète un vélo, je m'achète un beau vélo, [et] je ne me prive pas de bouquins, de cartes... ». La possibilité et le montant de ces dépenses varient évidemment selon le revenu mais aussi l'ancienneté dans le changement, la stabilité dans la nouvelle profession, les conditions de logement, la situation économique du conjoint, le nombre et l'âge des enfants à charge. Certains sont « obligés de faire attention à tout »

⁶ Voir INSEE, *Enquête Budget des Ménages 2011*, Structure des dépenses budgétaires des ménages selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence.

(Delphine), de « beaucoup compter » (Sylvain, Emilie) quand d'autres se sentent nettement moins contraints dans leur consommation.

Rendre la baisse de la consommation acceptable

L'adhésion aux normes de consommation des classes supérieures aisées variait fortement selon les trajectoires avant bifurcation. Pierre, qui n'a jamais été cadre dans le secteur privé, n'y a jamais adhéré et justifie plutôt une continuité normative entre les deux périodes de sa vie. Paul qui n'est entré que partiellement dans le monde des cadres d'entreprise se décrit comme un consommateur depuis toujours « spartiate ». A l'opposé, Claire vit une rupture dans ses normes de consommation qui a accompagné son changement professionnel. Certaines situations sont intermédiaires : adhésion distante aux normes de consommation d'un milieu social, tout en ayant adopté certaines « facilités » (Marc, Sylvain). Sylvain décrit sa consommation passée comme « pas vraiment calée sur son milieu social », tout comme Marc qui se sentait décalé des habitudes de consommation de ces collègues et ne les a jamais adoptées : il décrit leurs dépenses en voitures, vacances lointaines et week-ends en avion, services à domicile, pour s'en distinguer, ne voyant pas ce qu'il irait « foutre aux Seychelles, à rester comme un con sur la plage pendant une semaine à rien faire ! ». N'ayant jamais atteint un niveau de vie aussi élevé, Delphine considère aussi que ses « valeurs familiales » de mesure dans la dépense (« mon grand-père était paysan »), ont facilité la réduction du niveau de sa consommation.

Cette distance envers des normes de consommation dispendieuse se retrouve dans une critique anticonsumériste qui vient justifier la diminution de la consommation. Elle se centre sur les excès de la société de consommation, l'illusion de la satisfaction, l'absurdité de l'accumulation d'objets pour définir une norme du suffisant. Cette norme établit le refus des excès de la société de consommation, privilégie la recherche de la fonctionnalité des objets contre leur valeur symbolique, prône l'auto-limitation de ses besoins et la modération (quelques objets ou vêtements ou objets choisis avec soin plutôt que multiplication des biens). Elle s'illustre par le recours aux images de dépouillement, d'« austérité luxueuse » (Pierre citant le titre de Marie Rouanet), de « minimalisme », de sérénité personnelle acquise dans le contentement à « se débarrasser d'objets » (Claire). Claire se félicite que le « minimalisme » auquel elle aspire désormais lui « apporte de la sérénité, une paix intérieure » : « sortir de cette société de consommation est aussi quelque chose d'extrêmement reposant en fait ». Delphine condamne « la surenchère des anniversaires » (pour les enfants) chez certains parents « qui ne sont pas dans le même état d'esprit », et Sylvain se félicite que ses enfants, s'habituent au nouveau mode de vie familial et « aient bien compris que le sens de la vie, c'était pas l'apparence et tout ça ». Emilie supporte difficilement « le côté hypermatérialiste de ses amis traders ». Si elle adorait les voyages, elle les voit désormais comme « une porte de sortie » à un travail « horrible ».

La critique écologique se combine avec celle des illusions de la société de consommation en soulignant les effets néfastes d'un mode de consommation sur l'environnement, la santé, le climat. Elle se décline à des degrés très différents selon les enquêtés. Les convictions écologistes de Pierre sont à l'origine de ses pratiques : « ne pas avoir de voiture, manger bio, trier ses déchets, ne pas prendre l'avion », acheter ses vêtements « presque uniquement chez Emmaüs ». Paul considère que vivre « avec de faibles revenus » (1300€ mensuels) est « la meilleure manière d'être écolo » : « le meilleur moyen de ne pas surconsommer et d'être écolo, c'est quand même de ne pas gagner beaucoup d'argent, c'est une de mes fiertés en fait ». Delphine cite aussi la défense de l'achat local et le refus des consommations polluantes, son attention aux conditions de production des produits qu'elle achète. L'articulation entre pratiques et principes de réduction de la consommation prend des formes très proches des

observations auprès des militants « décroissants » : « faire moins », « faire soi-même » et « faire sans » (Mège, 2017). Ainsi Delphine déclare-t-elle, pour économiser *et* pour éviter le gaspillage, reprendre les pratiques des aïeux, « faire attention », « réparer », « mettre des pièces », « bricoler ». Marc, faisant l'inventaire des dépenses qu'il pourrait diminuer, renonce à sa moto qui « ne sert à rien et pollue en plus ». Sylvain abandonne sa deuxième voiture pour aller « quasiment tous les jours à vélo au boulot » et vient de faire l'expérience de vacances familiales à « quatre vélos ». Pierre vit en milieu rural isolé sans posséder de voiture même s'il lui arrive « très rarement » d'utiliser celle de sa compagne mais « jamais seul » ce qui lui vaut de se faire « traiter d'Ayatollah du vélo, d'écolo fondamentaliste ».

Enfin, la légitimité du nouveau statut est renforcée par le caractère choisi de la baisse des revenus qui dégage de toute honte sociale : « quand c'est un choix, tu le sens [pas] comme honteux » dit Claire, amenée dans sa sociabilité, notamment avec ses anciennes collègues, à faire valoir son revenu réduit. Delphine raconte ses « ruses » pour ne pas trop dépenser lors des invitations de son fils aux anniversaires quitte à avertir de sa situation financière « un peu short' ». Le caractère choisi de la situation sociale donne la légitimité à revendiquer de « ne pas avoir les moyens ». Le sentiment de légitimité du mode de vie, renforcé par la critique anticonsumériste comme par la critique écologique, rendent la baisse de la consommation possible et acceptable. Mais l'émergence de ces nouvelles normes ne doit pas masquer que le cumul des ressources en capitaux culturel, économique et social concourt aussi à fortement limiter le déclassement.

Maîtriser le déclassement

Sans minimiser les incertitudes financières et matérielles inhérentes à certaines situations de changement, il apparaît que ces bifurcations, contrairement peut-être à des changements plus hasardeux des années soixante-dix (Pagis, 2014), sont faits dans un cadre d'assurance matérielle et de maîtrise du déclassement⁷. Ainsi en est-il du logement : tous les enquêtés sont propriétaires de leur logement à l'exception d'un seul, par ailleurs propriétaire d'un autre logement⁸. Cette situation recoupe les conclusions sur les militants décroissants qui s'engagent d'autant plus qu'ils ont « une maison à soi » et où devenir propriétaire peut apparaître paradoxalement comme une condition à la cohérence de l'engagement « décroissant » (Mège, 2017). Aucun des huit enquêtés n'a été contraint de déménager pour faire face à une baisse du revenu. Le revenu de leur précédente activité a permis à plusieurs d'entre eux l'achat d'un logement, pour certains d'ores et déjà payé (Marc, Isabelle, Claire), pour d'autres (Sylvain, Paul, Delphine, Emilie) en cours de remboursement. Aussi, que ce soit par « l'héritage de l'ancien travail » (Marc), par des aides familiales ou par une situation de couple de classes moyennes supérieures, tous se trouvent protégés du déclassement résidentiel. La situation de ces « déclassés volontaires » n'est donc pas comparable à celle de ceux qui subiraient la « spirale du déclassement » et l'impossibilité d'accéder, sans aide familiale, à la propriété du logement (Chauvel, 2016, p 118). A l'inverse, le patrimoine accumulé constitue une assurance certaine, comme le constatent les acteurs eux-mêmes : « notre assurance retraite c'est l'appart qu'on aura fini de payer dans un an, dans cinq ans on le vendra et on vivra avec ça » affirme Claire en envisageant la possibilité de changer à nouveau d'activité et de quitter Paris. Emilie est en train de vendre

⁷Tout comme les habitants du Bas Montreuil en Seine-Saint-Denis et du quartier de la Croix Rousse à Lyon développent des stratégies pour « rester bourgeois » en « reclassant » symboliquement le déclassement résidentiel voire professionnel (Collet, 2015).

⁸ La maison qu'occupent Pierre et sa compagne est une ferme gérée par la SCTL (Société Civile des Terres du Larzac), mise à disposition dans le cadre d'un « prêt à usage » qui englobe terres et bâtiments agricoles et résidentiels.

un appartement, en partie payé, « pour remettre un peu de sous dans le circuit ». Quant à Marc, propriétaire de sa maison, il sent une certaine distance avec les préoccupations de ses collègues enseignants concernant leur salaire « carrément modeste, c'est un euphémisme à mon avis » : « je suis pas touché par ça parce que j'ai plus à me loger, [...], j'ai forcément déjà un confort qui est un confort vachement important ».

D'autres formes de capitaux, notamment le capital social, sont mobilisées pour maintenir une continuité dans le mode de vie et ne pas renoncer à certains types de consommation. Ainsi, les consommations culturelles typiques des classes supérieures cultivées ne sont pas abandonnées. Considérant que « c'est important d'aller au cinéma », Claire développe des stratégies pour obtenir des prix réduits, en récupérant des tickets auprès « d'amies qui ont accès à un Comité d'Entreprise ». Elle a mis fin à son abonnement au théâtre mais se déclare « à l'affût des offres », fait « les soldes des produits culturels », ce qu'elle ne faisait « pas du tout avant ». Pour maintenir des sorties culturelles, elle met des « alertes à droite à gauche », échange des cadeaux de sortie mutuels dans le couple, continue à « traîner [les enfants] dans les musées » et « à acheter des livres » tout en allant en bibliothèque. D'autres consommations peuvent être maintenues avec des stratégies compensatrices de la baisse de revenu. C'est le cas des loisirs et des vacances : mobilisation des maisons familiales, appel au réseau d'échanges et de services ou encore prêt pour les vacances de maisons d'amis. Ainsi Emilie, estime avoir la « chance [d'avoir] une belle-mère qui habite en Bretagne, une super maison en face de la mer et [une] sœur dans les Alpes », autant de lieux de vacances possibles. Pour continuer à « manger bio », Sylvain récupère des invendus auprès de maraîchers qui fournissent en produits frais et biologiques un réseau de cyclistes : « on trouve des alternatives ! [...] on est sur des modes de débrouille classique comme un peu tout le monde ». Claire nourrit sa famille avec les restes quotidiens de son bar à salades. Et Delphine utilise sa « carte pro », « légalement » précise-t-elle, « pour des à-côtés, un petit restau ». Plusieurs mentionnent des aides familiales plus ou moins importantes pour payer les voyages des enfants pour des vacances chez les grands-parents, pour faire face à des difficultés financières jugées momentanées ou, de manière plus importante, au moment de l'achat du logement.

Ces stratégies conduisent à abandonner des pratiques de consommation de classes supérieures aisées pour adopter finalement des habitudes très proches de celles des classes moyennes à fort capital culturel. Ces styles de vie peuvent sembler décalés par rapport à la nouvelle profession et à son positionnement dans l'espace social (Bourdieu, 1979 et 1994). Ils font figure d'exception statistique, quand le paysan écoute France Culture pendant la traite, quand le jardinier est un lecteur boulimique de sciences sociales, quand la restauratrice est spécialiste de cinéma ou de pédagogie, etc. Sans doute peut-on voir dans ces associations atypiques entre position professionnelle et style de vie une conséquence de la modification de la structure des capitaux détenus propre à ces trajectoires. Du fait de la baisse des revenus, le total des capitaux détenus a diminué mais la structure du capital détenu s'est aussi modifiée, au bénéfice du capital culturel, entraînant un déplacement vers la gauche dans l'espace des styles de vie, et une position supérieure à celle de la moyenne des professions concernées (Bourdieu, 1978). Ces déplacements contribuent aussi à renouveler la perception de certaines professions (notamment pour le commerce et l'artisanat) et à créer une proximité de style de vie avec la clientèle, proximité qui est elle-même source de bonification du produit vendu. De ce point de vue, le déclassement est aussi reclassement dans l'espace des styles de vie.

LE SENS DE CES DECLASSEMENTS ET RECLASSEMENTS

La compréhension du sens de ces pratiques, d'un point de vue individuel autant que d'un point de vue social, donne difficilement lieu à une interprétation univoque. La critique de l'idéal d'ascension sociale et du classement social des professions se présente au premier abord comme une critique individuelle davantage que comme une forme de contestation politique et n'est pas toujours associée à un discours politique, mais elle pourrait être facteur de changement social et valoir critique de l'ordre économique.

Se réapproprier l'idéal de libre choix des sociétés modernes

Le premier constat est paradoxal : ce que disent les enquêtés, convertis à de nouvelles professions, comme les militants de la décroissance ou ruraux voulant pratiquer une écologie radicale c'est l'aspiration pratique à « choisir sa vie », à « devenir artisan de sa vie » (Pruvost, 2013 ; Mège, 2017). Pierre conclut son entretien en disant que « c'était un bon choix ». Sylvain pense avoir « fait des choix » quand Delphine affirme : « Là je me dis, je subis pas ! », en rupture avec « ces trucs professionnels que je n'avais pas choisis ». Ces choix sont vécus comme une émancipation vis-à-vis de la norme de l'ascension sociale : pressions familiales à la réussite scolaire puis professionnelle, pression de l'institution scolaire à l'atteinte du diplôme le plus prestigieux socialement, pression de l'environnement professionnel à la carrière ascendante. Ainsi Emilie, devenue psychologue après un cursus scolaire d'excellence (classes préparatoires au lycée Louis Le Grand, Ecole Centrale de Paris) considère qu'elle a fait un choix « pas anodin », « contre les normes de [sa] famille, contre les normes de [son] école, contre les normes de [son] milieu d'origine ». La distance de Pierre est ancienne vis-à-vis de cette norme qu'il juge omniprésente dans les discours sociaux, politiques et médiatiques : « l'ascenseur social, ça m'a toujours fait marrer ! ». Sylvain, issu d'une famille ouvrière décrit son parcours comme l'aboutissement d'un « rêve d'ascension sociale » dont il s'est finalement détaché :

« Je suis issu d'une famille ouvrière, mon père était ouvrier, ma mère était ouvrière [...] chez Moulinex, c'était l'entreprise de famille quelque part [...] Nos parents nous ont toujours poussés à réussir, à étudier, à essayer de faire le maximum d'études pour trouver un bel emploi, voilà. [...] On nous pousse à bien travailler, à réussir, à avoir une belle maison, à avoir un bon travail »

Pour lui, abandonner l'idée que ses parents le « regardent avec admiration » pour son emploi de cadre et sa « progression » a été « un gros renoncement ». Isabelle décrit la même satisfaction de ses parents quant à sa réussite sociale, « une bonne situation pour bien vivre » et la déception de sa mère, « pas très contente » de la voir quitter son poste de cadre. Elle transgresse ces injonctions pour « combler [son] besoin d'épanouissement ». La mise à distance des conditionnements sociaux est associée à la réappropriation d'un arbitrage individuel. « C'est pas ce qu'on perd qui est important, c'est tout ce qu'on gagne à cette opération », dit Sylvain. Marc évoque explicitement un arbitrage qui le conduit, à force d'ennui dans son travail de trader à considérer que le gain monétaire n'est pas une justification suffisante lorsqu'il calcule qu'il pourrait vivre avec moins : « quand je me suis mis à faire mes petits calculs, mes petits calculs m'ont simplement dit, 'tu n'en as plus besoin, tu sors maintenant, terminé, on arrête cette histoire-là'. » Le calcul peut porter sur le contenu des professions mais aussi sur le mode d'exercice de la profession (temps de travail, organisation) ou encore sur le refus possible d'exécuter certaines tâches. Il évalue également l'intérêt du gain monétaire (et donc les possibilités de consommation qui lui sont associées) comparé au travail qu'il faut exercer pour l'obtenir. Enfin, les arbitrages portent aussi sur les types de consommation, ceux qu'il convient de préserver et ceux jugés superflus ou secondaires.

La justification par l'affirmation d'un choix individuel qui se départit des contraintes sociales renvoie au libéralisme émancipateur. Pour certains, la tonalité des récits de justification comme la mention des dispositifs mobilisés (bilan de compétences par exemple) se rapprochent du discours managérial du « projet », du développement personnel, quand d'autres invoquent plus directement la revendication d'un choix personnel aux motifs politiques. Mais dans les deux cas, il s'agit de *sortir* de l'entreprise ou du salariat et non de se soumettre, au nom de l'émancipation individuelle et de la légitimité à suivre son propre désir à « être soi » (Isabelle) ou à être « cohérent » avec soi (Sylvain). Sans doute s'agit-il d'une aspiration typique des sociétés d'individus qui voit la réactivation de l'idéal de libre choix, invoquée pour se soustraire au monde de l'entreprise. L'application d'une norme sociale (le libre choix, l'injonction à « être soi ») et finalement le comportement d'« homme économique » est ici détourné pour refuser de se soumettre à une autre norme celle de l'ascension sociale et à un monde, celui de l'entreprise (Laval, 2007). La réappropriation d'un idéal social fondateur, la légitimité du choix individuel, et son désir de le voir orienter les vies, ne conduisent pas à la soumission mais à l'« exit » (Hirschmann, 1995). Le déploiement de cette logique d'arbitrages ne réduit pas cependant ces comportements à leur simple dimension utilitariste : si les motifs invoqués sont rarement directement politiques, ils relèvent plutôt de « motifs moraux » appliqués aux décisions individuelles (Boltanski, 1990).

Tenir le discours politique à distance

L'engagement politique, sous forme de référence à un discours politique idéologique, n'est pas le facteur commun des destinées des huit enquêtés qui ont des trajectoires de politisation très diverses. Au moment de l'enquête aucun des huit enquêtés n'est adhérent d'un parti politique mais deux l'ont été (Pierre jusqu'en 2001 et Paul jusqu'en 2006). Ils se définissent toujours comme des militants engagés dans la cité mais ne relient pas directement leur engagement au changement de profession qui, pour l'un est lié à sa vie personnelle (la rencontre de Pierre avec sa compagne, paysanne et éleveuse de brebis), et pour l'autre à l'impossibilité de vivre à Paris et aux dépressions répétées (Paul). Le plus engagé dans des mouvements collectifs, Pierre, considère cependant que l'on « peut très bien être écologiste à Paris » et présente comme une préférence personnelle le fait de « trouver plus agréable d'être écolo à la campagne qu'à la ville ». Dans le récit de Paul, pourtant lui-même très politisé, l'origine du changement n'est pas politique :

« Bon, honnêtement, je suis super content que ça recoupe mes aspirations politiques mais honnêtement, c'est pas fait exprès quoi... »

Sylvain et Marc font eux explicitement référence à « un choix militant » en réponse aux contradictions entre position professionnelle et idéal de société qu'ils vivent personnellement comme inacceptables mais n'ont pas d'engagement spécifiquement politique. Delphine se définit, avec son mari comme « des gens de gauche avec des valeurs » qu'ils essaient de « mettre en pratique tous les jours » mais ajoute : « on le fait pas consciemment mais on le fait ». Emilie pense que son changement est aussi lié au fait qu'elle est « clairement de gauche » mais se déclare « complètement désabusée de la politique » et a l'impression « qu'à partir du moment où on s'engage en politique, on devient moisi ». Elle réfute aussi un changement « au nom de l'engagement social » et surtout ne veut pas « être un modèle ». Claire se défend de tout « engagement militant » qu'elle associe à une « forme de terrorisme » :

« C'est vrai que nous, on n'est pas des militants, les gens me gonflent [avec] cette espèce de militantisme à tout va (...) Tout militantisme a aussi son côté intégriste. »

Isabelle se montre elle aussi particulièrement défiante envers toute forme d'engagement politique ou « même [dans] une association de parents » et place son engagement dans les valeurs personnelles et une éthique de vie. La justification principale du changement n'est donc

pas de mettre en pratique un discours politique. Même les plus politisés ont une forme de défiance vis-à-vis de l'engagement politique partisan et expriment un désenchantement. Pour certains, cette distance avec l'engagement militant se manifeste par une dépolitisation du discours : condamnation des partis politiques et des idéologies, centration sur les motifs individuels de l'action sans intérêt pour les actions collectives et refus de toute exemplarité. C'est dans cette aspiration à une dimension performative des pratiques et dans la référence à une volonté de « changer le monde » que certains des enquêtés se distinguent nettement des « militants existentiels » quand d'autres s'en rapprochent (Bouver, 2016 ; Pleyers 2016 ; Ros, 2012). Ainsi, on trouve parmi les enquêtés toutes les nuances de l'engagement politique, alors que le déroulement du changement et ses motifs comme le questionnement sur le sens de l'engagement dans le travail leur sont communs.

Contester l'ordre économique par les pratiques ?

Plutôt que le motif politique, c'est invariablement la recherche de cohérence avec soi-même qui justifie la bifurcation professionnelle. Le changement professionnel permet de trouver une harmonie de soi qui met fin à la « la schizophrénie du travailleur » (Sylvain), au sentiment de n'avoir pas été « à sa place » (Marc) ou de s'être trouvé en contradiction avec ses aspirations personnelles. La bifurcation professionnelle apparaît ainsi comme un des éléments d'une quête identitaire qui résout une contradiction entre convictions personnelles et pratiques professionnelles. Ainsi, le souci de l'intérêt général apparaît-il derrière la revendication de valeurs personnelles. Sylvain se trouve face à des situations « qui étaient de l'ordre de l'inacceptable », des « valeurs qui ne sont pas les siennes : devoir par exemple faire un audit dont la finalité [est que] trente, quarante personnes [restent] sur le carreau » ou encore apprendre que son entreprise déverse des polluants dans les champs quand lui « se construit sa maison de paille ». Marc dit qu'il finit par « avoir du mal à se regarder dans la glace » : « comment on arrive à justifier des rémunérations comme ça » ? Même ordre de discours pour Delphine qui, malgré une situation financière difficile, ne souhaiterait en aucun cas retourner « dans une structure comme ça » (une entreprise de communication publicitaire), « éthiquement tellement loin » de ce qu'elle est. Deux registres de valeurs sont en jeu : des valeurs écologiques d'une part (respect de la nature, de la santé, de la qualité de la nourriture, etc.) et des valeurs de justice sociale qui peuvent être exprimées soit sous une forme très politique (condamnation des inégalités, du profit, d'un système de production et de consommation), soit sous une forme moins explicite (comme « l'oubli de l'humain » ou « l'omniprésence de l'argent »). Cette double critique écologique et sociale montre la justification éthique de ces changements, qui dépasse l'intérêt individuel et engage l'intérêt général – que l'on retrouve aussi dans la consommation « engagée » (Dubuisson-Quellier, 2009). L'affirmation de ces valeurs, en dissonance avec le monde du travail et celui de l'entreprise, conduit à une contestation en pratiques de ce monde sans que la politisation du discours l'accompagne nécessairement.

En s'éloignant du mode de vie des classes supérieures auxquelles ils appartenaient et en acceptant un déclassement professionnel selon la hiérarchie dominante des professions, ces individus contestent une « forme de vie » dominante, c'est-à-dire « les formes imposées de la vie » qui se manifestent par des pratiques mais aussi des idéaux sociaux ou « les idées possibles pour la vie bonne » (Ferrarese *et al.*, 2015). La pluralité des formes de vie possibles induit les « disputes » et luttes de légitimité entre formes de vie qui sont au cœur des récits recueillis. La contestation ne prend pas une forme collective mais s'inscrit dans les pratiques qui s'écartent de l'ordre dominant et de la représentation sociale, parmi les classes supérieures, d'une vie réussie ainsi que dans les formes de refus, de transgression, qui s'enracinent dans les expériences sensibles (Rancière, 2017) et tentent de retrouver « des moments d'expérience non

aliénée » (Rosa, 2014, p.10). La contestation tient dans la réalisation pratique de la possibilité de vivre autrement sans attendre une transformation plus générale des modes de consommation et de production. Elle touche à la question des finalités, dans la dimension économique de la vie, et à celle des motifs de l'engagement dans le travail.

Si l'on suit Max Weber, l'ethos de la besogne a pris son envol, indépendamment des motifs religieux, et c'est la consommation qui motive désormais le désir désinhibé d'acquérir (2003). Les modèles économiques en donnent une représentation stylisée : le travail est un moyen, la satisfaction est tirée de la consommation qui est la finalité du travail. C'est cet ordre de finalités qui est contesté dans les changements étudiés : dès lors qu'un certain niveau de vie est atteint, la consommation devient secondaire quand le type de travail et les conditions de l'exercice d'une profession deviennent source possible de satisfaction. La critique concerne principalement l'ordre des finalités entre travail et consommation, avant de se porter sur les modalités de la consommation. Ces bifurcations disent que le travail ne peut être totalement subordonné à la consommation et qu'il peut être, au moins en partie, sa propre finalité. La consommation et l'idéal de confort ne suffisent pas à donner un « sens à l'action » et représentent au contraire « une recherche de gain dépouillée de son sens » (Weber, 2003, p.251). Ce renversement des finalités correspond très exactement à la possibilité dessinée par Karl Marx d'émancipation au travail qui peut prendre des modalités individuelles et collectives : à l'inverse l'aliénation au travail est la subordination du travail à une finalité extérieure à lui-même, quand le travail est moyen de survie (Garner *et al.*, 2006 ; Berthoud, 2010 ; Fischback, 2006).

Dans l'enquête, cette émancipation est possible car les conditions de survie ne sont pas en jeu (les enquêtés appartiennent aux classes supérieures et, par exemple, leur logement est assuré) et se traduit par la sortie du salariat dans le secteur privé et pour six d'entre eux le changement vers le travail indépendant vécu comme plus libre, l'aspiration à une activité à la fois physique et intellectuelle ou encore un déploiement de soi au travail. Autant de modalités qui figurent la possibilité du travail comme activation de soi et comme « besoin vital » (Fischback, 2006). Cette inversion des finalités et tous les déplacements normatifs qui l'accompagnent pourraient constituer un ensemble de « maximes pratiques » (Weber, 2003), un « éthos alternatif » dont les caractéristiques s'opposent à l'éthos économique dominant : modération du désir d'acquérir, dissociation entre évaluation des professions et revenus associés, dépassement de la hiérarchie entre professions manuelles et intellectuelles, etc. Les pratiques ont alors une valeur énonciatrice. Elles disent une remise en cause de l'ordre des hiérarchies et des finalités sociales, elles se réfèrent à l'énoncé de valeurs (la nature, la justice sociale, le refus de l'argent comme finalité) plus qu'à un discours qui ferait du collectif le fondement de l'engagement politique mais n'en sont pas moins une remise en cause pratique de l'idéal capitaliste de réussite individuelle (Tarragoni, 2018, p.51). Les deux formes d'engagement ne s'excluent ni au niveau individuel ni au niveau collectif : si les pratiques sont une forme de contestation sourde de l'ordre normatif dominant et de désertion (« exit »), elles peuvent aussi trouver relai (« voice ») et politisation dans le champ politique (Hirschmann, 1995).

Ainsi ces pratiques de déclassement remettent en cause une norme sociale, celle de l'ascension sociale qui associe la vie meilleure à un statut social supérieur du point de vue des diplômes, de la place dans la hiérarchie sociale des professions et des revenus. Elles ne peuvent être assimilées à l'expérimentation des conditions de vie ouvrières par les établis⁹ des années 1970 pour lesquels les motivations sont d'abord politiques (Fleury *et al.*, 2018). Dès lors que l'on ne

⁹ Voir le récit de Robert Linhart, *L'Etabli*, Minuit, 1978

choisit pas le militantisme comme focale, on constate parmi les enquêtés de fortes divergences de politisation et pour certains, une défiance envers tout motif politique qui viserait à donner aux pratiques une visée performative tout en se réjouissant pourtant de voir autour de soi ces pratiques de reconversions descendantes se multiplier. Les motifs invoqués sont plutôt d'ordre individuel, la revendication à choisir sa vie, et éthique, le refus des valeurs associées au monde de l'entreprise. Mais si ces pratiques devaient prendre de l'ampleur, et ces « maximes de vie » se généraliser, elles pourraient contribuer au changement social et économique. Car ces représentations de la « réussite sociale » touchent de nombreux domaines de la vie sociale, de la compétition scolaire aux politiques publiques. Et surtout, en ne faisant plus de la consommation une finalité ultime du travail et un élément déterminant de la position sociale, elles modifient les ressorts de l'engagement dans le travail et de la soumission au travail, au cœur de l'ordre économique.

TABLEAU

BIBLIOGRAPHIE

- Baudelot C., Gollac M., *Travailler pour être heureux ?*, Fayard, 2003.
- Baudrillard J., *La société de consommation. Ses mythes, ses structures*, Gallimard, 1970.
- Berthoud A., « Travail et pauvreté chez Marx », *Cahiers d'Economie Politique*, 2010, vol.2, n°59.
- Beuscart J-S., Giraud F. et Trespeuch M., « Consommer autrement », *Terrains & travaux*, 2017, vol.2, n°31.
- Bidart C., « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2006, vol.1, n°120.
- Boltanski L. et Chiapello E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.
- Boltanski L., *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, 2009.
- Boltanski L. et Thévenot L., « Finding one's way in social space : a study based on games », *Social Science Information*, 1983, Vol.22.
- Bourdieu P., « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1978, vol.24.
- Bourdieu P., *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, 1979.
- Bourdieu P., *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Seuil, 1994
- Bouver (de) E., « Eléments pour une vision plurielle de l'engagement politique : le militantisme existentiel », *Agora débats/jeunesses*, 2016, vol.2, n°73.
- Cassely J-L., *La révolte des premiers de la classe. Métiers à la con, quête de sens et reconversions urbaines*, Arkhé, 2017.
- Collet A., *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux sentiers de la distinction*, La découverte, 2015.
- Comby J-B., « Des 'alternatives' à géométrie variable », *Savoir/Agir*, 2016, vol.4, n°38.
- Crawford Matthew B., *Eloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*, (2009), La Découverte/Poche, 2016.
- Deauvineau J., Penissat E., Brousse C., Jayet C., « Les catégorisations ordinaires de l'espace social français. Une analyse à partir d'un jeu de cartes », *Revue Française de Sociologie*, 2014, vol.3, Vol.55.
- Denave S., « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2006, vol.1, n°120.
- Denave S., *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*, Coll. Le lien social, PUF, 2015.
- Dubuisson-Quellier S., *La consommation engagée*, Presses de Sciences Po, 2009.
- Ferrant C. et Plessz M., *Structure des budgets alimentaires dans l'enquête Budget des Familles 2011*, Working Paper, ALISS/INRA, 2015.
- Ferrarese E. et Laugier S., « Politique des formes de vie », *Raisons politiques* 2015, vol.1, n°57.
- Fleury L., Pagis J. et Yon K., « 'Au service de la classe ouvrière' : quand les militants s'établissent en usine », in *Changer le monde, changer sa vie*, sous la dir. Filleule Olivier et al., Actes sud, 2018.
- Fischback F., « Activité, passivité, aliénation. Une lecture des Manuscrits de 1844 », *Actuel Marx* 2006, vol.1, n°39.
- Flocco Gaëtan, *Des dominants très dominés. Pourquoi les cadres acceptent leur servitude*, Raisons d'agir, 2015
- Garner H., Méda D., Sénik C., « La place du travail dans les identités », *Economie et statistique*, n°393-394, 2006.
- Halbwachs Maurice, *Le destin de la classe ouvrière*, (1912 et 1933), PUF, 2012.

Hirschmann A. O., *Exit, voice, loyalty. Défection et prise de parole* (1970), Editions de l'Université de Bruxelles-Fayard, 1995.

Laval C., *L'homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme* (2007), Gallimard Tel, 2017.

Lemistre P., *Déclassements et reclassements selon le diplôme et l'origine sociale*, Céreq, Working Paper n°4, 2017.

Lignier W. et Pagis J., *L'enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social*, Liber, Seuil, 2017.

Maurin E., *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, La République des idées, Seuil, 2009.

Mège A., « Une vie qui nous convient », *Savoir/Agir*, 2010, vol.4, n°14.

Mège A., « 'Faire autrement'. Tensions entre idéaux et contraintes pratiques de militants pour la décroissance », *Terrains & travaux*, 2017, vol.2, n°31.

Moulin S., Dupray A. et D'Amour R., « Les politiques publiques au cœur des bifurcations professionnelles¹ », *Sociologie et sociétés*, 45, vol.1, 2013.

Negrone C., « La reconversion professionnelle volontaire : d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2005, vol.2, n°119.

Ocejo R. E., *Masters of Craft. Old jobs in the New Urban Economy*, Princeton University Press, 2017.

Pagis J., *Mai 1968, un pavé dans leur histoire*, Presses de Sciences Po, 2014.

Peneff J., *L'Hôpital en urgence*, Métailié, 1992.

Peugny C., *Le déclassement*, Grasset, 2009.

Peugny C. et Van de Velde C., « L'expérience du déclassement », *Agora/Débats jeunesse*, 2008, vol.3.

Pignol C., Rugey (de) A., « Le choix du consommateur. Entre récit romanesque et modèle économique », *Romanesques*, 2015, vol.7.

Pleyers G., « Engagement et relation à soi chez les jeunes alteractivistes », *Agora débats/jeunesse*, 2016, vol.2, n°73.

Pruvost G., « L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement », *Terrain*, 2013, n°60, p.

Rancière J., *En quel temps vivons-nous ? Conversation avec Eric Hazan*, La Fabrique, 2017.

Ros E., « Des militants de la décroissance. Les nouveaux militants de l'économie alternative, ruptures de références et similitude d'engagement », *L'Information géographique*, 2012, vol.1, n°76.

Rosa H., *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive* (2010), La Découverte/Poche, 2014.

Sénik C., *L'Economie du bonheur*, La République des idées, Seuil, 2014.

Sennett R., *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Albin Michel, 2010 (2008)

Sorignet P-E., « Danser au-delà de la douleur », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2006, vol.3, n°163.

Tarragoni F., « L'émancipation dans la pensée sociologique : un point aveugle ? », *Revue du MAUSS*, 2016, vol.2, n°48.

Tarragoni F., *Sociologies de l'individu*, Repères, La Découverte, 2018.

Verdalle L. (de), Deauvieu J., Filhon A., « Les logiques ordinaires de catégorisation de l'espace socioprofessionnel. Une comparaison Allemagne, Espagne, France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2017, vol.4, n°219.

Weber Max, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1904), Gallimard, 2003.

Résumé

Le déclasserement est généralement abordé en sociologie de façon quantitative en mesurant la mobilité sociale intergénérationnelle ou intragénérationnelle *descendante* comme une réalité, ou un sentiment, subis. S'appuyant sur une enquête qualitative, le présent article se propose d'analyser le déclasserement intragénérationnel, compris comme un désajustement défavorable entre diplôme et qualification de la profession occupée, à partir de récits de bifurcations professionnelles choisies, avec diminution de revenu. L'enquête montre que ce choix atypique statistiquement s'appuie sur une critique de l'idéal d'ascension sociale, une contestation des hiérarchies professionnelles implicites qui sont au fondement de cet idéal, et une distance à l'égard des normes de consommation dominantes, tout en maintenant des pratiques de résistance au déclasserement. La portée politique de ces déclasserements volontaires est ambiguë : revendiqués comme des choix individuels, ils remettent en question, par les pratiques et les valeurs qui les orientent, l'ethos dominant des classes supérieures et pourraient ainsi constituer une forme de contestation pratique et non discursive d'un ordre économique.

Mots-clés : déclasserement – bifurcations professionnelles – consommation – engagement – critique sociale

Abstract

The social declassification is usually in sociology quantitatively studied, by measuring the intergenerational downward social mobility as an undergone reality or feeling. The present article intends to consider intragenerational downgrading (i.e. unfavorable shift between degree and job skills) from narratives of voluntary professional forks with decreasing income. The survey shows that this statically non-standard choice relies on a critique of upward social mobility's ideal, a contest of implicit professional hierarchies which underlies this ideal, and a distance from dominant consumption standards, while limiting downgrading. The political impact of these declassifications is ambiguous: claimed as individual choices, they question through practices and values, the upper classes dominant ethos and could thus constitute a form of practical and non discursive contest of economic order.

Keywords: Downward social mobility - professional forks – consumption – commitment – social critique